



Motion

Pour un abonnement indigène à la piscine de plein air de Porrentruy

Nous disposons actuellement d'un magnifique outil de loisirs et de détente, à savoir la piscine de plein air.

Sa rénovation a été possible principalement grâce aux citoyennes et citoyens de notre cité. En effet, la dette et une grande partie des frais d'exploitation sont supportés par les Bruntrutains. Une participation en tant que commune centre est également perçue.

Afin de récompenser les efforts et d'avoir un petit « retour sur investissement », nous demandons que les habitants qui participent aux frais d'exploitation puissent avoir une réduction sur les abonnements à la saison de la piscine de plein air.

D'après le tout nouveau règlement du 15 juin 2020, c'est le Conseil municipal qui fixe les prix des entrées et des abonnements (art. 6). Nous laissons donc à l'exécutif le choix du tarif préférentiel.

Lors de l'établissement des abonnements, l'adresse du détenteur est demandée. Il est donc aisé de contrôler si la personne a droit ou non à la réduction.

Nous pensons que cela permettra d'avoir une augmentation d'abonnement et ainsi pouvoir exploiter au mieux cette installation.

Pour le groupe PLR

Johan Perrin

Porrentruy en veut.

Avancer ensemble.